



Étiquettes SnapMirror

Element Software

NetApp
November 12, 2025

This PDF was generated from https://docs.netapp.com/fr-fr/element-software-128/storage/concept_snapmirror_labels.html on November 12, 2025. Always check docs.netapp.com for the latest.

Sommaire

Étiquettes SnapMirror	1
Étiquettes SnapMirror	1
Ajouter des étiquettes SnapMirror aux instantanés	1
Ajouter des étiquettes SnapMirror aux planifications de snapshots	1
Trouver plus d'informations	2

Étiquettes SnapMirror

Étiquettes SnapMirror

Une étiquette SnapMirror sert de marqueur pour le transfert d'un instantané spécifique selon les règles de conservation de la relation.

L'attribution d'une étiquette à un instantané le désigne comme cible pour la réPLICATION SnapMirror . Le rôle de cette relation est de faire respecter les règles de transfert de données en sélectionnant l'instantané étiqueté correspondant, en le copiant sur le volume de destination et en veillant à conserver le nombre correct de copies. Il s'agit de la politique visant à déterminer le nombre de documents à conserver et la durée de conservation. La politique peut comporter un nombre quelconque de règles et chaque règle possède une étiquette unique. Cette étiquette sert de lien entre l'instantané et la règle de conservation.

C'est l'étiquette SnapMirror qui indique quelle règle est appliquée à l'instantané, à l'instantané de groupe ou à la planification sélectionnés.

Ajouter des étiquettes SnapMirror aux instantanés

Les étiquettes SnapMirror spécifient la politique de conservation des instantanés sur le point de terminaison SnapMirror . Vous pouvez ajouter des étiquettes aux instantanés et regrouper les instantanés.

Vous pouvez consulter les étiquettes disponibles à partir d'une boîte de dialogue de relation SnapMirror existante ou du gestionnaire système NetApp ONTAP .



Lorsque vous ajoutez une étiquette à un instantané de groupe, toutes les étiquettes existantes sur les instantanés individuels sont écrasées.

Ce dont vous aurez besoin

- SnapMirror est activé sur le cluster.
- L'étiquette que vous souhaitez ajouter existe déjà dans ONTAP.

Étapes

1. Cliquez sur **Protection des données > Instantanés ou Instantanés de groupe**.
2. Cliquez sur l'icône **Actions** de l'instantané ou de l'instantané de groupe auquel vous souhaitez ajouter une étiquette SnapMirror .
3. Dans la boîte de dialogue **Modifier l'instantané**, saisissez du texte dans le champ ***Étiquette SnapMirror ***. L'étiquette doit correspondre à une étiquette de règle dans la politique appliquée à la relation SnapMirror .
4. Cliquez sur **Enregistrer les modifications**.

Ajouter des étiquettes SnapMirror aux planifications de snapshots

Vous pouvez ajouter des étiquettes SnapMirror aux planifications de snapshots pour garantir l'application d'une stratégie SnapMirror . Vous pouvez consulter les étiquettes disponibles à partir d'une boîte de dialogue de relation SnapMirror existante ou du

gestionnaire système NetAppONTAP.

Ce dont vous aurez besoin

- SnapMirror doit être activé au niveau du cluster.
- L'étiquette que vous souhaitez ajouter existe déjà dans ONTAP.

Étapes

1. Cliquez sur **Protection des données > Plannings**.
2. Ajoutez une étiquette SnapMirror à une planification de l'une des manières suivantes :

Option	Étapes
Création d'un nouvel horaire	<ol style="list-style-type: none">a. Sélectionnez Créer un planning.b. Veuillez saisir tous les autres détails pertinents.c. Sélectionnez Créer un planning.
Modification du calendrier existant	<ol style="list-style-type: none">a. Cliquez sur l'icône Actions de la planification à laquelle vous souhaitez ajouter une étiquette et sélectionnez Modifier.b. Dans la boîte de dialogue qui s'affiche, saisissez du texte dans le champ * Étiquette SnapMirror *.c. Sélectionnez Enregistrer les modifications.

Trouver plus d'informations

[Créer un planning instantané](#)

Informations sur le copyright

Copyright © 2025 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUSSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.